

Compte-rendu du Bureau Syndical du Mardi 19 Juillet 2016

Étaient présents : Mme Stella BSERENI, M. Dominique CHAMBON, M. Jean-Pierre LEFEBVRE, M. Maurice QUINKAL, M. Gilbert PETITJEAN, M. Jacques FRANCOIS, M. Alain LOUCHE, M. Gérard GRIFFE

Assistaient également en tant qu'invités : M. Henry-Pascal ELDIN, M. Ludovic BAYLE, M. Renaud VINCENT.

Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 18h00

1/ Information sur les nouvelles adhésions :

Monsieur Le Président indique que la CdC Porte DrômArdèche lors de son conseil communautaire a décidé d'adhérer pour l'ensemble de ses collectivités au Syndicat.

La mairie de Malbosc a délibéré dans ce sens aussi.

M. Le Président indique également que l'Agglomération de Valence Romans Sud Rhône Alpes par courrier du 17 juin dernier a donné son accord de principe d'adhésion.

2/ Présentation des différents projets de locaux

Monsieur Le Président explique les différents projets :

- Agrandissement du local de Privas conditionné à l'accord de l'ensemble des copropriétaires, ce projet permet de créer 100 m² de bureaux supplémentaires (en plus des 240 m² existant)
- Achat d'un local nommé "La Ville En Vert" situé à Le Pouzin, le bureau syndical est invité à visiter ce local lors du présent bureau,
- Projets de construction sur différents terrains proposés sur les communes d'Alissas, Flaviac et Le Pouzin

Monsieur Le Président rappelle que 25 agents sont concernés par ces problématiques de bureaux et qu'il devient urgent de trouver une solution.

Une construction prendrait environ deux ans. Par rapport aux collectivités qui viennent d'adhérer et au manque de place actuel, M. Le Président propose de ne pas donner suite à ce projet.

M. Le Président propose de prioriser un des deux projets restant.

Le Bureau Syndical souhaite privilégier la piste du local sur Le Pouzin et autorise M. Le Président à entamer les négociations sur la base de 600 000 euros au vu des travaux nécessaires pour finir le bâtiment et l'aménager aux besoins du syndicat.

3/ Information sur le RIFSEEP et l'abattement Primes Points d'indice

Monsieur Le Président informe que le syndicat a commencé le travail sur le nouveau régime indemnitaire, lors du prochain bureau syndical une présentation sera faite.

M. Le Président explique qu'en juillet le point d'indice a augmenté et qu'un abattement Primes Points d'Indice devra être mis en place une fois les arrêtés reçus du Centre De Gestion.

Ces deux événements auront un impact budgétaire pour le syndicat et devront faire l'objet d'une décision modificative en fin d'année.

4/ Remboursement de Frais à des agents

Monsieur le Président indique que certains agents ont eu des frais à avancer personnellement concernant le SMI.

Pour Ludovic BAYLE :

Société Moulin à Montélimar 147,71 €

Relais total de la roche noire 69,42 €

Relais Petit Rousset 36,30 €

Carrefour contact 27,26 €

Dac Intermarché 31 mai 20 €

Dac Intermarché 26 mai 20 €

Dac Intermarché 28 juin 20 €

- Pour Marie SERCLERAT :

Papeterie Deval 40,13 €

5/ Saisine Comité Technique CDG07

Monsieur Le Président indique qu'il faudra saisir le Comité Technique du CDG en cas d'achat du local de Le Pouzin.

Le Bureau Syndical autorise M. Le Président à saisir le Comité Technique une fois l'offre d'achat accepté.

6/ Proposition de verser une gratification exceptionnelle à des agents en emploi aidé

Monsieur Le Président indique que trois agents ont été recrutés en Contrat Emploi d'Avenir au service administratif et technique du SMI, et sont rémunérés sur la base du SMIC, à temps complet, sans possibilité de régime indemnitaire.

Ces agents donnant pleinement satisfaction dans les tâches demandées, le Bureau accepte de verser à Madame Amandine ALLIER, Monsieur Johan LEFEBVRE et Monsieur Emilien Marnas, deux gratifications exceptionnelles d'un montant de 300 € brut sur leurs salaires du mois de Juillet et Décembre 2016.

Le Bureau approuve et autorise M. le Président à signature.

7/ Présentation d'un projet de création d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC)

Monsieur Le Président expose les augmentations de personnel et d'activité sur le budget "Régie Industrielle et Commerciale".

Il s'avère aussi que les statuts du Syndicat ne permettent pas d'avoir recours à des contrats de professionnalisation.

Comme beaucoup d'Offices de Tourisme qui se sont transformés en EPIC, M. Le Président indique tous les avantages et les inconvénients de transformer la Régie Industrielle et Commerciale en EPIC.

Le Bureau Syndical approuve ce projet et demande au directeur d'approfondir ce projet afin d'être en mesure de proposer des statuts lors du prochain bureau syndical.

8/ Règlement des Véhicules

Monsieur le Président présente le nouveau règlement des véhicules.

Le Bureau Syndical l'approuve à l'unanimité.

9/ Point RH

Monsieur Le Président informe que M. Thomas ELDIN quitte le syndicat fin juillet.

Il sera remplacé par Mme Jade CARMICHEL, étudiante en BTS en alternance, à compter du 1er Septembre.

M. Le Président informe du départ de Mme Amira MERAD au premier septembre, et que son remplacement est en cours de recrutement.

La séance est levée à 20 heures.